TYPHA AUSTRALIS SCHUM ET THONN. : UNE ENTRAVE AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES RIVES DU LAC DE GUIERS ?

Abou THIAM (+)

RESUME

La permanence de l'eau douce dans le lac de Guiers depuis 1947 après la construction du pont barrage de Richard Toll, aurait eu pour conséquence un développement sans précédent des hygrophytes supérieures particulièrement de Typha australis Schum. et Thonn.

GROSMATRE (1957) attribuait la décadence socio-économique des rives du lac à la luxuriance de la végétation aquatique particulièrement de Typha. Faudrait-il rendre responsable cet anneau de végétation de tous les maux qui s'abattent sur les populations riveraines ?

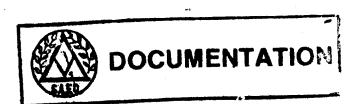
Vingt cinq ans après l'étude de GROSMAIRE, le groupement à *Typha australis* Schum. et Thonn. a évolué. Il a régressé avec la sécheresse et l'intensification des activités humaines dans le milieu.

Les aménagements prévus sur le fleuve Sénégal aboutiraient à un meilleur remplissage du Guiers. Ceci sera accompagné vraisemblablement, d'un développement plus important de la végétation aquatique particulièrement des typhaies.

Plutôt que de lutter contre, il y aurait lieu d'utiliser cette masse végétale en agriculture. En effet, la phytomasse de *Typha australis* Schum. et Thonn. constitue une source de matière organique qui sera d'un intérêt certain dans un système agro-écologique.

(in le lac de Guiers: problématique d'environnement et de développement (Actes du Colloque I.S.E 09-11-1983)

(+) Programme PRONAT, ENDA-T.M., B.P. 3370 - Dakar.



INTRODUCTION

Le groupement végétal à Typha australis Schum. et Thonn. est sans aucun doute le groupement aquatique du lac de Guiers qui a le plus retenu l'attention des spécialistes depuis une vingtaine d'années (1956) GROSMATRE (1957) et ADAM (1964).

L'abondance de l'espèce a semble-t-il été telle. que GROSMAIRE trouvait en 1957 qu'elle a été cause de dépeuplement des rives du lac et un frein à l'exploitation des ressources de celui-ci. Ce constat nous paraît excessif. En effet, les difficultés socio-économiques de la région tiennent beaucoup plus à des facteurs d'ordre structurel qu'à un anneau de végétation.

Depuis quelques années on note une régression nette des typhaies. Mais avec les aménagements du fleuve Sénégal, on peut assister à une extension de cette végétation.

TYPHA AUSTRALIS SCHUM. ET THONN.

Typha australis Schum. et Thonn. est un hélophyte social, vivace, robuste, rhizomanteux, atteignant parfois 4 m de haut dans le Guiers. Selon LEBRUN (1947) "1'espèce a une distribution paléotropicale. On la rencentre depuis la région méditerranéenne méridionale jusqu'à la région du Cap, à travers toute l'Afrique tropicale. Elle est connue également en Asie Mineure, au Turkestan et jusqu'en Mongolie. Elle ne paraît pas pénètrer dans la région guinéenne."

Dans le lac de Guiers, Typha australis Schum. et Thonn. se localise tant sur les rives immédiates du lac que sur les haut-fonds, particulièrement dans la partie sud. Dans cette partie sud, à partir de Sier jusqu'à Keur Momar Sarr, on le rencontre fréquemment en peuplements purs (fixés ou non). Pendant l'hivernage, il n'est pas rare de voir en eau profonde des radeaux flottants de Typha australis Schum. et Thonn. arrachés à la berge et transportés au gré des vents. ADAM (1964, 67 et 68) a parfaitement décrit ce mouvement incessant qu'il appela "La Promenade des Typha".

HISTORIQUE DES TYPHAIES DANS LE GUIERS

PERROTTET (1833) (1) mentionne dans le lac Typha latifolia. TROCHAIN, lors de son passage en 1933-34 ne signale pas de Typha dans le Guiers. Est-ce un oubli ou les peuplements de typhaies n'existaient pas encore ?

⁽¹⁾ Cité par TROCHAIN (1940)

Quoi qu'il en soit, il a estimé à 1 000 ha la superficie occupée par les typhaies dans le Guiers en 1956. Il y a eu selon lui une pullulation de l'espèce.

Cette abondance de Typha serait liée au fait que le lac est devenu constamment doux à partir de 1947 avec la construction du pont barrage de Richard-Toll. Fermé en saison sèche, celui-ci empêche l'entrée de l'eau salée dans le lac.

Cependant, ADAM (1964, 61) passe en revue quelques facteurs importants pour le développement de la typhaie :

- "a) De l'eau douce, mais cette eau peut devenir saumâtre pendant une assez longue période.
- b) Un sol pouvant stassecher ou non pendant plusieurs mois sans ou avec des remontées salines.
- c) Les racines doivent pendant la période de repos rester dans un milieu saturé d'humidité, non ou peu saumâtre.
- d) La plante peut résister à des oscillations de la nappe d'eau de plus d'un mètre.
- e) Le sol peut être indifféremment du sable, du calcaire, de la marne ou du limon argileux.
- f) Il ne doit pas dépasser une légère acidité".

Nous sommes du même avis qu'ADAM lorsqu'il déduit de ce qui précède que : "Rien ne s'opposait à la présence, même en abondance, des *Typha* pendant la période où le lac devenait saumâtre en saison sèche" ADAM (1964, 61).

Ainsi, il n'existe aucune preuve tangible quant à l'inexistence de peuplements de *Typha australis* Schum. et Thonn. dans le Guiers lorsque celui-ci devenait saumâtre. En revanche, il paraît certain qu'avec l'eau douce constamment dans le lac, l'espèce trouvant des conditions optimales, s'est beaucoup développée.

PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES POSES PAR LES TYPHAIES

La permanence de l'eau douce dans le lac a provoqué la multiplication de la végétation aquatique surtout de *Typha australis* Schum. et Thonn. sur les rives du Guiers. L'exubérance de cette végétation a été d'après GROSMAIRE (1957, 13) "un facteur de mort pour le pays". En effet, selon lui :

- Les typhaies ont développé sur les rives du lac la faunule vectrice de maladies pernicieuses très graves pour l'homme (le paludisme) et

ses animaux domestiques.

- La richesse piscicole est rendue difficilement exploitable du fait des typhaies.
- Les oiseaux déprédateurs des cultures trouvent dans les peuplements de *Typha* des zones de repos absolument inviolables.

Ainsi, "l'apparition de l'eau douce dans le lac a entraîné du fait de ces herbes, la ruine de toute la région, dans une décadence si rapide qu'il ne reste plus actuellement, le long de ces rives que les vestiges d'un passé prospère" GROSMAIRE (1957, 15).

"On se trouve alors devant une situation invraisemblable. L'eau douce qui est une source d'abondance dans les pays sahéliens serait une cause de dépeuplement pour les bords du lac de Guiers" ADAM (1964, 62).

S'il est vrai que la prolifération de la végétation a eu quelques effets négatifs sur l'exploitation des ressources du Guiers, il est cependant excessif, à notre avis, de rendre responsable cet anneau de végétation de toutes les calamités de la région qui s'abattent sur l'homme.

Les difficultés socio-économiques de la zone tiennent beaucoup plus à des facteurs tels que aléas climatiques, salinité des sols et parfois des eaux dans certains endroits pendant la saison sèche, manque d'infrastructures de tous ordres, déséquilibre entre ville et campagne, exode rural, inadéquation des structures de production, etc... Au demeurant, les typhaies sont en nette régression depuis quelques années.

Cette régression s'explique par :

- la sécheresse qui s'est abattue sur le sahel et qui n'a pas épargné la région du lac en 1968-1974. Selon divers témoignages que nous avons recueillis en 1981, des bergers peulhs mettaient le feu aux peuplements de *Typha* dans l'espoir de provoquer des repousses de plantes pour alimenter leur bétail;
- l'accroissement du pompage de l'eau du lac (casiers sucriers de la CSS, usine des eaux de Ngnith pour l'adduction d'eau de Dakar et d'autres villes, irrigation effectuée par la SAED, etc...) a augmenté de façon significative les pertes d'eau du lac qui sont ordinairement énormes du fait de l'évaporation. Aussi, pourrait-on estimer que les typhaies situées sur les parties hautes des rives du lac ont été endommagées par des sécheresses successives et prolongées;
- il y a eu probablement une multiplication de l'utilisation artisanale de Typha pour la confection de nattes et de clôtures. Nous avons estimé à 30 % la coupe de Typha près du village de Foss en 1981.

PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DES TYPHAIES

En partant de l'hypothèse que vers les années 1988-1990, les barrages de Diama et de Manantali sur le fleuve Sénégal assureront un meilleur ramplissage du lac et maintiendront le plan d'eau à une cote élevée en permanence, il faut s'attendre à une multiplication de la végétation aquatique en général et de Typha australis Schum. et Thonn. en particulier, car une inondation forte et prolongée est favorable au dévelopment de ce dernier.

L'augmentation de la végétation aquatique peut être une contrainte sérieuse à l'exploitation, tant des ressources halieutiques que des terres du *Oualo* (1) du lac de Guiers. En effet, compte tenu de la puissance de végétation de *Typha australis* Schum. et Thonn., les peuplements de cette espèce pourraient constituer des barrières qui rendront difficiles l'accès au plan d'eau et l'exercice de la pêche. De plus, les radeaux flottants de *Typha* pourront recouvrir une partie de la zone de décrue, ce qui gênerait évidemment les cultures de décrue.

Soulignons aussi que les masses flottantes de Typha que l'on rencontre aux hautes eaux ont tendance à migrer vers le sud : elles viennent s'agglutiner devant le barrage de Keur Momar Sarr. Si elles renforcent ce barrage, elles risquent par contre de s'opposer à la circulation de l'eau vers le Ferlo.

Avec le statut futur du Guiers (meilleur remplissage et maintien d'une lame d'eau importante et permanente), il y a lieu, à notre avis, de mettre en eau une partie du Ferlo par le biais du barrage de Keur Momar Sarr. Cette mise en eau aura des conséquences heureuses pour les populations de cette région :

- disponibilité d'eau pour l'homme ;

- disponibilité d'eau et de pâturages pour le bétail ;
- meilleure recharge de la nappe d'eau souterraine de la partie sud du Guiers.

On peut envisager aussi l'aménagement du Nieti-Yone.

En résumé, l'abondance de l'eau dans le lac suite aux aménagements sur le fleuve Sénégal pourrait être accompagnée d'une multiplication de la végétation aquatique de Typha australis Schum. et Thonn. en particulier. Une surabondance de Typha gênera évidemment les activités humaines.

Le Oualo désigne les terres basses soumises à la crue annuelle.

"Quoi qu'il en soit, la destruction des typhaies n'est pas souhaitable. Il faut plutôt chercher à utiliser cette énorme production végétale. Cette source de matières organiques est une réserve précieuse pour les cultures de l'avenir..." ADAM (1964, 71).

En effet, la zone du lac de Guiers possède d'énormes potentialités agricoles. A l'heure où l'on assiste à une mise en question de plus en plus aiguë de beaucoup d'intrants chimiques du fait de leur impact négatif sur le plan agricole, de la santé humaine et sur l'équilibre des écosystèmes, l'importante phytomasse de Typha pourrait être utilisée comme matière organique qu'on apporterait au sol dans le cadre d'une agriculture écologique conforme à l'environnement.

L'exploitation des typhaies devra se faire dans tous les cas de façon rationnelle, c'est-à-dire en tenant compte notamment du cycle de regénération et des possibilités de production des peuplements de Typha australis Schum. et Thonn. A cet égard, une étude complète de la typhaie du lac tant sur le plan biologique qu'écologique doit être faite avant toute utilisation à grande échelle.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. ADAM, J.G. Contribution à l'étude de la végétation du lac de Guiers (Sénégal). Bull. IFAN, 26 A (1) : 1-72, 18 fig., 18 ph, 1964.
- 2. GROSMAIRE, G. Eléments de politique sylvo-pastorale au Sahel sénégalais. IIe partie. Fasc. 10. St-Louis, 56 p, 1957.
- 3. LEBRUN, J. La végétation de la plaine alluviale au sud du lac Edouard. Ins. Parc. Nat. Congo Belge. Fasc. 1. Bruxelles, 1947.
- 4. TROCHAIN, J. L. Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal. Thèse, Paris Librairie Larose, 433 p, 1940.
- 5. TROCHAIN, J. L. Rapport préliminaire de mission botanique au Sénégal. I, le problème de la pullulation de Typha dans le lac de Guiers. 1 Fasc. Montpellier, 1956.